

CLASSEMENTS CONTENTIEUX (MAI 2018 - MAI 2019)

Classement des cabinets d'avocats en **contentieux financier, boursier et réglementaire AMF**

Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie, les responsables de pratique sont indiqués en gras.

★★★★★	
Cleary Gottlieb Steen & Hamilton	Jean-Yves Garaud
Darrois Villey Maillot Brochier	Emmanuel Brochier, Cyril Bonan, Nicolas Menesson, Jean-Michel Darrois, Laurent Aynès, Christophe Ingrain, Matthieu Brochier, Carine Dupeyron
De Pardieu Brocas Maffei	Patrick Jaïs, Paul Talbourdet, Cédric Chanas, Ségolène Coiffet, Philippe Dubois, Dominique Lefort
Gide	Jean-Guillaume de Tocqueville, Bruno Quentin, Stéphane Puel, Jean-Philippe Pons-Henry
Kramer Levin	Marie-Christine Fournier-Gille, Dominique Penin, Hugues Bouchetemple, Hubert de Vauplane
Herbert Smith Freehills	Antoine Juaristi, Hubert Segain, Christopher Theris, Clément Dupoirier, Jonathan Mattout

★★★★	
Allen & Overy	Denis Chemla, Erwan Poisson
Dethomas Peltier Juvigny & Associés	Arthur Dethomas, Frédéric Peltier
Freshfields Bruckhaus Deringer	Dimitri Lecat, Stéphane Bénouville
Hogan Lovells	Julien Martinet
Jeantet	Martine Samuelian, Frank Martin Laprade
Jones Days	Frédéric Gros, Philippe Goutay
Paul Hastings	Philippe Bouchez El Ghozi, Nicolas Faguer
Simmons & Simmons	Eric Boillot, Thierry Gontard
Viguié Schmidt & Associés	Yves Schmidt, Nicolas Viguié
White & Case	Philippe Métais (1)

★★★	
Altana	Valérie Lafarge-Sarkozy, Guillaume Forbin, Julien Balensi
Clifford Chance	Diego de Lammerville, Thibaud d'Alès, Thomas Baudesson
Davis Polk	Christophe Perchet
Dentons	Aurélien Chardeau, Christine Sévère
Eversheds Sutherland	Rémi Kleiman, Sophie Scemla
Laude Esquier Champey	Olivier Laude, Richard Esquier, Victor Champey, Nathalie Karpik
LPA-CGR	Xavier Clédat, Arnaud Molinier
Skadden	Valentin Autret
Taylor Wessing	Paul-Albert Iweins, Philippe Glaser, Benoît Goulesque-Monaux
Veil Jourde	Jean Veil, Georges Jourde, Emmanuel Rosenfeld, Eric Deubel, François Esclatine, Yankel Bensoussan
Visconti Grundler	Julien Visconti

★★	
Artemont	Arnaud de Barthès de Montfort, François Berthod
August Debouzy	Marie Danis, Benjamin Van Gaver
Baker McKenzie	Jean-Dominique Touraille, Eric Borysewicz, Katia Boneva-Desmicht
BCTG Avocats	Augustin Nicolle, Séverin Kullmann
Carbonnier Lamaze Rasle	Edouard de Lamaze, Jean-Hugues Carbonnier, Fanny Desclozeaux, Dorothee de Bernis
CMS Francis Lefebvre Avocats	Jérôme Sutour
Coblenz & Associés	Benjamin Magnet, Ludovic Dorès
CVML	Philippe Lauzeral, Thierry Cotty, Alain Zahlan de Cayetti
Dechert	Laurent Martinet, Jacques Sivignon
Delsol Avocats	Alexis Chabert
FTPA	Serge-Antoine Tchekhoff, Robert Corcos, Bruno Robin, Edouard Fabre, Guillaume Berruyer, Laurence Lepinoix, Emmanuel d'Antin, Rajeev Sharma Fokeer
Gibson Dunn	Jean-Pierre Farges, Eric Bouffard, Pierre-Emmanuel Fender
Ginestí Magellan Paley-Vincent	Philippe Ginestí, Yves Ardaillou, François Devedjian
Latham & Watkins	Fabrice Fages, Myria Saarinen
Morgan Lewis	Alexandre Bailly, Xavier Haranger
PBA - Pech de Laclause, Bathmanabane & Associés	Arnaud Péricard, Maximilien Mattéoli
Racine	Valérie Foudriat-Fernandez
Reinhart Marville Torre	Antoine Dérot, Jean Reinhart, Marc Susini
Willkie Farr & Gallagher	Dominique Mondoloni, Grégoire Bertrou
Winston & Strawn	Gilles Bigot, Jérôme Herbet, Mathilde Lefranc-Barthe, Sara Susnjar

★	
Bird & Bird	Marion Barbier, Nicolas Morelli, Anne-Florence Raducault
Delsol Avocats	Alexis Chabert
Dolidon Partners	Guillaume Dolidon, Brice Cotteret
Kalliopé	Nicolas Contis, Karen Leclerc
Kiejman & Marembert	Thierry Marembert, Paul Le Fèvre, Georges Kiejman
Lerins & BCW	Antoine Camus, Christine Vialars
Mayer Brown	Nathalie Morel
Rossi Bordes	Dominique Bordes
Teynier Pic	Eric Teynier, Laurence Kiffer, Pierre Pic, Raphaël Kaminsky, Shaparak Saleh
UGGC	Charles-Emmanuel Prieur, Stéphan Alamovitch
Stehlin & Associés	Léopold Farque, Marc Pierre Stehlin

(1) Diane Lamarche a rejoint l'équipe en avril 2019

Classement des cabinets d'avocats en **contentieux d'acquisition** (post-acquisition, pré-acquisition, conflits entre actionnaires, mise en jeu garantie de passif, ajustement de prix).

Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie. Les responsables de pratique sont indiqués en gras.

★★★★★	
Cleary Gottlieb Steen & Hamilton	Jean-Yves Garaud, Claudia Annacker
Darrois Villey Maillot Brochier	Emmanuel Brochier, Cyril Bonan, Jean-Michel Darrois, Laurent Aynès, Christophe Ingrain, Matthieu Brochier, François Kopf, Nicolas Menesson, Carine Dupeyron
Dethomas Peltier Juvigny & Associés	Arthur Dethomas, Frédéric Peltier
Weil, Gotshal & Manges	Didier Malka

★★★★	
Gide	Bruno Quentin, Jean-Philippe Pons-Henry
Laude Esquier Champey	Olivier Laude, Richard Esquier, Victor Champey, Nathalie Karpik
Paul Hastings	Philippe Bouchez El Ghozi, Nicolas Faguer
Reinhart Marville Torre	Marc Susini, Louis-Marie Absil, Antoine Dérot, Jérôme Marsaudon
Veil Jourde	Jean Veil, Georges Jourde, Emmanuel Rosenfeld, Pierre-François Veil, Yankel Bensoussan, Marie Errera
Viguié Schmidt & Associés	Yves Schmidt, Nicolas Viguié

★★★	
August Debouzy	Marie Danis, Benjamin Van Gaver
Baker McKenzie	Jean-Dominique Touraille, Eric Borysewicz, Katia Boneva-Desmicht
BGB & Associés	Daphné Bès de Berc, Alexandre Gaudin
Clifford Chance	Diego de Lammerville, Thibaud d'Alès, Thomas Baudesson
Coblence & Associés	Benjamin Magnet, Ludovic Dorès, Alexandre Brugère
Chatain & Associés	Antoine Chatain
Davis Polk	Christophe Perchet
Dechert	Laurent Martinet, Jacques Sivignon
De Pardieu Brocas Maffei	Paul Talbourdet, Patrick Jaïs, Cédric Chanas, Ségolène Coiffet, Philippe Dubois, Dominique Lefort
Eversheds Sutherland	Rémi Kleiman
Fieldfisher	Bruno Paccioni, Philippe Netto
FTPA	Serge-Antoine Tchekhoff, Robert Corcos, Bruno Robin, Edouard Fabre, Guillaume Berruyer, Laurence Lepinoix, Emmanuel d'Antin, Rejeev Sharma Fokeer
Gibson Dunn	Jean-Pierre Farges, Eric Bouffard, Pierre-Emmanuel Fender
Ginestié Magellan Paley-Vincent	Philippe Ginestié, Yves Ardaillou, François Devedjian
Lacourte Raquin Tatar	Alexis Le Lièpvre, Jean-Jacques Raquin, Serge Tatar
Lantourne & Associés	Maurice Lantourne, Kristell Cattani, Flavie Hannoun
McDermott Will & Emery	Alexis Werl, Aymeric Discours
Racine	Bruno Cavalié, Laurent Jourdan
Skadden	Valentin Autret
Willkie Farr & Gallagher	Dominique Mondoloni, Grégoire Bertrou
Winston & Strawn	Gilles Bigot, Anne-Carine Ropars-Furet, Mathilde Lefranc-Barthe

★★	
Altana	Valérie Lafarge-Sarkozy, Julien Balensi, Michel Jockey
Aramis	Benjamin May, Cédric de Pouzilhac, Aurélien Condomines
Artemont	Arnaud de Barthès de Montfort, François Berthod
Axten	Rémi Hanachowicz, Julie Degenève
AyacheSalama	Michel Ayache
BCTG Avocats	Augustin Nicolle, Séverin Kullmann
BG2V	Roland Guény, Hervé de Kervasdoué, Stanislas Richoillez, Camille de Verdelhan
Bird & Bird	Marion Barbier, Nicolas Morelli, Anne-Florence Raducault, Jalal El Ahdab, Jean Tamalet
Carbonnier Lamaze Rasle	Edouard de Lamaze, Jean-Hugues Carbonnier, Fanny Desclozeaux, Dorothée de Bernis
Charles Russell Speechlys	Frédéric Jeannin
CMS Francis Lefebvre Avocats	Jean-Fabrice Brun, Olivier Kuhn
CVML	Philippe Lauzeral, Thierry Cotty, Alain Zahlan de Cayetti
Delsol Avocats	Alexis Chabert, Pierre-Marie Durade-Replat, Stéphane Perrin
Dolidon Partners	Guillaume Dolidon, Brice Cotteret, Catherine Stracchi, Céline Gris
Joffe & Associés	Tehani Goy, Fabrice Hercot
Herbert Smith Freehills	Clément Dupoirier, Antoine Juaristi
Kalliopé	Nicolas Contis, Karen Leclerc
Kramer Levin	Marie-Christine Fournier-Gille, Dominique Penin, Jean-Marc Desaché, Alexander Marquardt, Antoine Paszkiewicz, Marco Plankensteiner
Latham & Watkins	Fabrice Fages, Myria Saarinen
Lerins & BCW	Laurent Bernet, Antoine Camus, Laurent Garrabos, Christine Vialars
LPA-CGR	Xavier Clédat, Arnaud Molinier
PBA - Pech de Laclause, Bathmanabane & Associés	Arnaud Péricard, Maximilien Mattéoli
Reed Smith	Benoît Charot, Daniel Kadar
Rossi Bordes	Dominique Bordes
Simon Associés	Sophie Nayrolles, David Pitoun
STCPartners	Janine Franceschi-Bariani, Lionel Jung-Allegret, Jean-Bernard Thomas
Stehlin & Associés	Léopold Farque, Marc Pierre Stehlin
Taylor Wessing	Philippe Glaser, Paul-Albert Iweins
Teynier Pic	Eric Teynier, Laurence Kiffer, Pierre Pic, Raphaël Kaminsky, Shaparak Saleh
White & Case	Philippe Métais

★	
Bersay & Associés	Jérôme Bersay, Frédéric Flatrès
Kiejman & Marembert	Thierry Marembert, Georges Kiejman, Paul Le Fèvre
K&L Gates	Louis Degos, Charlotte Baillot
Jones Days	Ozan Akyurek, Elie Kleiman
Mayer Brown	Nathalie Morel
Simmons & Simmons	Jacques-Antoine Robert, Eric Boillot, Etienne Kowalski, Thierry Gontard, Guillaume Faure
UGGC	Julien Mayeras, Charles-Emmanuel Prieur, Jean-Jacques Uettwiller, David Gordon-Krief

Classement des cabinets d'avocats en **contentieux des produits défectueux et des sinistres**

Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie. Les responsables de pratique sont indiqués en gras.

★★★★★	
Hogan Lovells	Cécile Derycke, Christine Gateau, Christelle Coslin
Simmons & Simmons	Jacques-Antoine Robert, Etienne Kowalski, Alexandre Regniault

★★★★	
Altana	Valérie Lafarge-Sarkozy, Guillaume Forbin, Julien Balensi, Armand Aviges
August Debouzy	Alexandra Cohen-Jonathan
Baker McKenzie	Jean-Dominique Touraille, Eric Borysewicz, Katia Boneva-Desmicht
DLA Piper	Vonnick Le Guillou, Bruce Mee
HFW	Pauline Arroyo, Guillaume Brajeux, Timothy Clemens-Jones, Olivier Purcell, Stanislas Lequette, Stéphanie Schweitzer, Iris Vögeding, Vincent Bénézech
Kramer Levin	Renaud Dubois, Reid Feldman, Marco Plankensteiner
Reed Smith	Benoît Charot, Daniel Kadar

★★★	
BCTG Avocats	Diane Mouratoglou, Augustin Nicolle
Bird & Bird	Marion Barbier, Nicolas Morelli
Courrégé Foreman	Mauricia Courrégé, Simon Foreman
Chatain & Associés	Antoine Chatain
Dechert	Laurent Martinet, Jacques Sivignon
Eversheds Sutherland	Rémi Kleiman
Fieldfisher	Brigitte Daille-Duclos
FTPA	Serge-Antoine Tchekhoff, Robert Corcos, Bruno Robin, Edouard Fabre, Guillaume Berruyer, Laurence Lepinoix, Emmanuel d'Antin, Rejeev Sharma Fokeer
Gibson Dunn	Jean-Pierre Farges, Eric Bouffard, Pierre-Emmanuel Fender
HW&H	Béatrice Deshayes, Dominique Heintz, Michel Wolfer
Jones Days	Ozan Akyurek, Elie Kleiman, Françoise Labrousse
K&L Gates	Charlotte Baillot
LPA-CGR	Xavier Clédat, Gilles Gassenbach, Alexia Eskinazi, Arnaud Molinier, Emmanuel Tricot
PBA - Pech de Laclause, Bathman-abane & Associés	Catherine Popineau-Dehaullon, Philippe Pech de Laclause
Stephenson Harwood	Barthélémy Cousin, Nicolas Demigneux
Kalliopé	Nicolas Contis, Karen Leclerc
Skadden	Valentin Autret, Olivier Diaz
Soulez Larivière & Associés	Daniel Soulez Larivière, Astrid Mignon Colombet, Aurélia Grignon, Capucine Lanta de Bérard

★ ★	
Aramis	Benjamin May, Cédric de Pouzilhac, Aurélien Condomines
Axten	Rémi Hanachowicz, Julie Degenève
Clifford Chance	Diego de Lammerville, Thibaud d'Alès, Thomas Baudesson
Delsol Avocats	Stéphane Perrin
Dentons	Séverine Hotellier, Christine Sévère (1)
McDermott Will & Emery	Alexis Werl, Aymeric Discours
Morgan Lewis	Alexandre Bailly, Xavier Haranger
Laude Esquier Champey	Olivier Laude, Richard Esquier, Nathalie Karpik
Leno Avocats	Béatrice Fleuris, Laura Dubois
Lerins & BCW	Laurent Bernet, Laurent Garrabos, Arnaud Picard
Reinhart Marville Torre	Agathe Moreau
Taylor Wessing	Pierre-Olivier Leblanc, Paul-Albert Iweins, Benoît Goulesque-Monaux
Teynier Pic	Eric Teynier, Laurence Kiffer, Pierre Pic, Raphaël Kaminsky, Shaparak Saleh
UGGC	Sylvie Welsch, Jean-François Canat, Michel Ponsard, Sophie Erignac-Godefroy
Vigo	Christine Carpentier, Julien Cheval

★	
Bersay & Associés	Jérôme Bersay, Frédéric Flatrès
Coblence & Associés	Benjamin Magnet
CMS Francis Lefebvre Avocats	Jean-Fabrice Brun, Olivier Kuhn
CVML	Philippe Lauzeral, Thierry Cotty
Herbert Smith Freehills	Clément Dupoirier, Jonathan Mattout
Latham & Watkins	Fabrice Fages, Myria Saarinen
Mayer Brown	Nathalie Morel
Paul Hastings	Philippe Bouchez El Ghozi, Nicolas Faguer, Pierre Kirch
STCPartners	Janine Franceschi-Bariani, Lionel Jung Allegret, Jean-Bernard Thomas
Stehlin & Associés	Léopold Farque, Marc Pierre Stehlin
White & Case	Philippe Métais, Carine Piadé

(1) Frédérique de La Chapelle a rejoint le cabinet en février 2019 en provenance d'Eversheds Sutherland

Les équipes contentieuses sont sur le pont

«Compliance» et «conformité» sont devenus les nouveaux mots clés des entreprises qui n'en finissent plus d'intégrer les dernières législations. Retour sur l'activité et les mouvements marquants de ces douze derniers mois en contentieux et droit pénal des affaires.

Après Sapin 2, et ses dispositions de lutte contre la corruption, le RGPD est venu renforcer les obligations en matière de protection des données personnelles. Point commun entre les deux textes, ce n'est pas simplement l'infraction qui est sanctionnée, mais aussi le défaut de mise en conformité. Quant à la loi sur le secret des affaires, si l'absence de protection n'est pas sanctionnable en soi, elle demeure toutefois un risque. Risque que l'entreprise se fasse dérober un secret des affaires sans pouvoir demander réparation.

De nouvelles règles, et de nouveaux manquements en perspective, qui viennent nourrir le flot de dossiers en contentieux. Les autorités indépendantes (AFA, CNIL, AMF, ACPR, etc.) développent ainsi un contentieux autonome, duquel découle souvent un contentieux judiciaire, les parties s'appuyant parfois sur une décision administrative pour initier une action devant le tribunal. «Il arrive également que les deux procédures soient menées en parallèle, relève un avocat. Dans ce cas, il est important de veiller à ce que la stratégie judiciaire ne nuise pas à la procédure administrative. Les clients sont incités à faire preuve de bonne foi afin de ne pas se contredire.»

La fraude fiscale toujours en ligne de mire

Certains experts prédisent également une future hausse des affaires de pénal fiscal en raison de la modification du «verrou de Bercy» prévue par la loi du 23 octobre 2018. Celle-ci oblige l'administration fiscale à informer le parquet de tous les faits qui ont conduit à l'application de majorations sur des droits dont le montant est supérieur à 100 000 euros. Pour les dossiers les plus importants de fraude fiscale, c'est donc désormais le procureur de la République qui décidera de l'opportunité, ou non, de poursuivre. Une illustration supplémentaire de la volonté politique de combattre la fraude fiscale ; volonté dont UBS a également fait les frais. La banque suisse a été condamnée en première instance à verser 3,7 milliards d'euros d'amende pour démarchage bancaire illicite et

blanchiment aggravé de fraude fiscale.

Si l'affaire est loin d'être terminée, l'établissement ayant interjeté appel, elle est perçue, par certains, comme une tentative du Parquet national financier d'inciter les entreprises à signer les CJIP (conventions judiciaires d'intérêt public). Pour rappel, des discussions avaient eu lieu entre la banque et l'autorité judiciaire, sans toutefois que la transaction n'aboutisse, faute d'accord sur le montant de l'amende. Mais selon les rumeurs de marché, le montant proposé aurait pourtant été bien inférieur à celui infligé par le tribunal... «Le jugement UBS va inciter encore davantage les entreprises à essayer de recourir à des CJIP, souligne un associé. Elles risquent de subir une pression accrue pour accepter ce type d'accord.» Si la transaction pénale semble clairement être «dans l'air du temps», elle n'est toutefois pas adaptée à toutes les situations, comme le rappelle un autre expert de la matière : «L'intérêt de la CJIP dépend aussi de l'activité de l'entreprise : est-elle présente sur les marchés publics ? A-t-elle une activité aux Etats-Unis ? Les enjeux diffèrent selon les réponses.» Autant d'éléments qu'il faut donc prendre en compte pour définir la stratégie judiciaire.

Quelques mouvements en pénal

Du côté des équipes, quelques renforcements sont à relever avec, en pénal, l'arrivée en décembre dernier de Jean Tamalet au sein de **Bird & Bird**. Accompagné de son équipe, composée de deux collaborateurs, il intervient sur des dossiers de responsabilité pénale des entreprises ainsi que sur les aspects de conformité internationale. **Betto Seraglini** a pour sa part étendu son offre au pénal des affaires grâce à l'arrivée, en octobre 2018, de Martin Pradel. Intervenant devant les juridictions étatiques et arbitrales, en France comme à l'étranger, il s'est notamment fait remarquer sur l'affaire du financement de la campagne de Nicolas Sarkozy.

Toujours du côté des pénalistes, le départ, en début d'année, d'Antonin Lévy de chez Hogan Lovells, où il exerçait depuis 2014, n'a pas manqué de faire réagir le petit milieu des conseils. Cet ancien secrétaire de la

conférence, mis en lumière lors de l'affaire François Fillon ou de celle de Renault et du dieselgate, s'est associé à Ophélie Claude, avec qui il exerce depuis de longues années, pour ouvrir sa boutique. Le duo accompagne les entreprises tant lors de procédures pénales que lors d'enquêtes internes. A noter toutefois que la boutique n'a pas répondu à notre questionnaire et ne figure donc pas dans nos classements. Une remarque valable également pour les équipes de Bredin Prat.

Deux autres boutiques de pénalistes ont quant à elles uni leurs forces : celles d'Emmanuel Marsigny et de Cyril Gosset, donnant naissance à **Marsigny Gosset Avocats**. L'équipe, constituée de trois associés, avec Louis Guesdon, intervient en droit pénal général comme en droit pénal des affaires. En la matière, les qualités de Kiejman Marembert sont soulignées par un client, qui déclare que «le travail des associés et des collaborateurs est excellent tant du point de vue technique que de l'accompagnement et l'écoute», tandis qu'un autre client note la «haute technicité» et la capacité de «vulgarisation du droit» des associés de MI2. Autre retour positif pour **Laude Esquier Champey** au sujet duquel un dirigeant déclare : «Le travail a été dans la lignée de ce qui m'a fait choisir ce cabinet : une réactivité forte, une capacité d'analyse redoutable, une efficacité à l'avenant et une prise en compte réelle de mes demandes pour élaborer la stratégie et les conclusions.»

Une hausse des contentieux d'acquisition

En contentieux financier, il faut souligner le mouvement, après plus de onze années passées chez Orrick, de Diane Lamarche. Cette dernière a rejoint Philippe Métais et son équipe chez **White & Case** pour apporter ses compétences en contentieux boursier et arbitrages internationaux. L'associée accompagne également des groupes, cotés ou non cotés, sur des questions de gouvernance d'entreprise ainsi que sur des opérations financières et boursières.

De son côté, Xavier Pernot a quitté Ginstié Magellan Paley-Vincent pour rejoindre **Jeanet**. Accompagné de son équipe, composée d'un conseil, de deux collaborateurs et d'une assistante en parallèle, il intervient sur différents types de contentieux, tant sur des sujets corporate et commerciaux que lors de litiges industriels et financiers. Jean-Pierre Grandjean, qui dirigeait l'activité contentieuse de Clifford Chance, s'est lancé dans l'aventure entrepreneuriale en fondant sa boutique. Dotée de trois associés, **Grandjean Avocats** se dédie aux contentieux et à l'arbitrage. Par ailleurs, l'équipe de **Dolidon**

Partners a quant à elle accueilli Céline Gris l'été dernier.

Cette dernière assiste notamment les sociétés à l'occasion de litiges post-acquisitions ou de conflits entre associés. A noter également quelques nominations, comme celle de Xavier Haranger chez **Morgan Lewis**, qui compte désormais deux associés dans son équipe contentieuse parisienne, de Samia Bendjenna chez **FTPA**, et de Julie Gayraud au sein de **Kalliopé**.

En matière de contentieux, plusieurs praticiens du droit notent un accroissement des dossiers de post-acquisition : «de nombreux acquéreurs, déçus des performances de leur cible, se retournent contre le vendeur pour tenter d'obtenir une réduction de prix», note un associé. Il faut dire que l'envol des valorisations a accru la pression sur les acheteurs, contraints parfois de réduire certaines diligences afin de suivre le rythme effréné des process. Autant de raisons qui peuvent ensuite générer une certaine frustration si les résultats escomptés ne sont pas là...

Enfin, en matière de produits défectueux, risques industriels et sinistres, Thomas Rouhette a quitté Hogan Lovells, où il dirigeait la pratique «product liability», pour cofonder le bureau parisien de **Signature Litigation**. Nouveau venu sur le marché français, le cabinet s'est récemment fait remarquer en annonçant le recrutement de l'ancien directeur des contentieux de la Société Générale, Nicolas Brooke.

Accompagnée de deux collaborateurs, Frédérique de La Chapelle a quant à elle quitté Eversheds Sutherland pour rejoindre **Dentons** en février dernier. Cette spécialiste du droit de l'assurance assiste des assureurs, des réassureurs, des courtiers et des grands groupes sur toutes leurs problématiques assurantielles. Autre développement au sein de **PDGB** qui a récemment accueilli Marie Albertini. L'associée, qui exerçait auparavant chez Reed Smith, apporte son savoir-faire en contentieux de la responsabilité, notamment du fait des produits, en risques industriels et professionnels.

Mais quelle que soit l'origine du contentieux (produit défectueux, acquisition, contentieux financier), le recours à la médiation est de plus en plus fréquent dans l'espoir d'éviter de longues procédures. Avec un bémol toutefois, comme le remarque un avocat : «Comme la médiation est utilisée dans des situations de plus en plus diverses, son taux de réussite a tendance à diminuer pour se rapprocher de celui des autres méthodes de résolution des conflits.» La rançon du début du succès sans doute. ■

Coralie Bach

Classement des cabinets d'avocats en droit pénal des affaires et en matière de sanctions AMF

Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie. Les responsables de pratique sont indiqués en gras.

★★★★★	
Dethomas Peltier Juvigny & Associés	Arthur Dethomas, Frédéric Peltier
Soulez Larivière & Associés	Daniel Soulez Larivière, Astrid Mignon Colombet, Aurélia Grignon, Capucine Lanta de Bérard
Veil Jourde	Jean Veil, Georges Jourde, Emmanuel Rosenfeld, Pierre-François Veil, François Esclatine, André Dupont-Jubien, Yankel Bensoussan

★★★★★	
Allen & Overy	Denis Chemla
Altana	Philippe Goossens
Chemarin & Limbour	Claudia Chemarin, Matthias Guillou
Cleary Gottlieb Steen & Hamilton	Jean-Yves Garaud
Darrois Villey Maillot Brochier	Christophe Ingrain, Cyril Bonan, Jean-Michel Darrois, Emmanuel Brochier, Matthieu Brochier
Gide	Bruno Quentin, Patrick Quart, Jean-Philippe Pons-Henry, Michel Pitron
Kiejman & Marembert	Thierry Marembert, Georges Kiejman, Paul Le Fèvre
Marsigny Gosset Avocats	Emmanuel Marsigny, Cyril Gosset, Louis Guesdon
Reinhart Marville Torre	Jean Reinhart, Louis-Marie Absil, Olivier Bluche, Agathe Moreau
Taylor Wessing	Paul-Albert Iweins, Philippe Glaser, Benoît Goulesque-Monaux
Vigo	Emmanuel Daoud, Emmanuel Mercinier, César Ghrénassia
White & Case	Ludovic Malgrain, Jean-Pierre Picca

★★★	
August Debouzy	Benjamin Van Gaver, Marie Danis, Bernard Cazeneuve, Basile Ader
Betto Seraglini	Martin Pradel
Courrégé Foreman	Mauricia Courrégé, Simon Foreman
Eversheds Sutherland	Sophie Scemla
Freshfields Bruckhaus Deringer	Dimitri Lecat, Stéphane Bénouville
Herbert Smith Freehills	Jonathan Mattout, Antoine Juaristi, Clément Dupoirier
Kramer Levin	Dominique Penin, Hugues Bouchetemple, Hubert de Vauplane
Lantourne & Associés	Maurice Lantourne, Kristell Cattani, Flavie Hannoun
Laude Esquier Champey	Olivier Laude, Victor Champey
McDermott Will & Emery	Alexis Werl
MI2 Avocats	Thibault de Montbrial, Marie-Laure Ingouf
Paul Hastings	Philippe Bouchez El Ghozi
PBA - Pech de Laclause, Bathman-abane & Associés	Emmanuel Gouesse, Philippe Pech de Laclause, Arnaud Péricard
Viguié Schmidt & Associés	Yves Schmidt, Nicolas Viguié
Visconti Grundler	Benjamin Grundler, Julien Visconti
Weil, Gotshal & Manges	Didier Malka

★★	
Artemont	Arnaud de Barthès de Montfort, François Berthod
BGB & Associés	Alexandre Gaudin
BG2V	Karim Beylouni, Julien Vernet
Bird & Bird	Jean Tamalet, Anne-Florence Raducault
Carbonnier Lamaze Rasle	Eric Morain, Marie-Laure Barré
Clifford Chance	Thomas Baudesson
CMS Francis Lefebvre Avocats	Jean-Fabrice Brun, Olivier Kuhn
CVML	Philippe Lauzeral, Thierry Cotty
Delsol Avocats	Alexis Chabert
Dentons	Aurélien Chardeau
DLA Piper	Fabien Ganivet
Fidal	Fabien Blondelot, Vincent Caron, Stéphane Clergeau, Michel Coicaud, Benoit De Cadenet, Xavier Delassault, Mathias Jourdan, Pierre Lacroix, Hedy Saoudi
Jeantet	Martine Samuelian, Jean Neret, Olivier Angotti
Jones Day	Bénédicte Graulle
Lerins & BCW	Antoine Camus
LPA-CGR Avocats	Pascaline Dechelette-Tolot
Mayer Brown	Camille Potier
Racine	Bruno Cavalié, Sandra Graslin Latour, Thierry Gallois
Reed Smith	Benoît Charot, Daniel Kadar
UGGC	Sylvie Welsch, Thierry Montéran, Thierry Del Farra
Willkie Farr & Gallagher	Dominique Mondoloni, Grégoire Bertrou
Winston & Strawn	Gilles Bigot, Anne-Carine Ropars-Furet, Mathilde Lefranc-Barthe, Jérôme Herbet

★	
Axten	Rémi Hanachowicz, Julie Degenève
AyacheSalama	Michel Ayache
Baker McKenzie	Jean-Dominique Touraille, Eric Borysewicz, Katia Boneva-Desmicht
BCTG Avocats	Hugues Villey-Desmeserets
Coblence	Benjamin Magnet
Dolidon Partners	Guillaume Dolidon, Brice Cotteret
Fieldfisher	Philippe Netto, Franck Veisse
Gibson Dunn	Jean-Pierre Farges, Eric Bouffard, Pierre-Emmanuel Fender
Kalliopé	Nicolas Contis
Latham & Watkins	Fabrice Fages, Myria Saarinen
Simon Associés	Sophie Nayrolles, David Pitoun
Simmons & Simmons	Jacques-Antoine Robert, Etienne Kowalski, Thierry Gontard, Eric Boillot
STCPartners	Janine Franceschi-Bariani, Lionel Jung-Allegret
Stehlin & Associés	Léopold Farque, Marc Pierre Stehlin

Classement des cabinets d'avocats conseils en **arbitrage international**

Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie. Les responsables de pratique sont indiqués en gras.

★★★★★	
Freshfields Bruckhaus Deringer	Noah Rubins, Ben Juratowitch QC, Peter Turner QC, William Thomas
Shearman & Sterling	Emmanuel Gaillard, Yas Banifatemi, Coralie Darrigade, Maude Lebois, Jeremy Sharpe, Mohamed Shelbaya, Jennifer Younan
White & Case	Michael Polkinghorne, Charles Nairac, Christophe von Krause, Andrew de Lotbinière McDougall, Elizabeth Oger-Gross, Nicolas Bouchardie, Kirsten Odynski, John Willems, Noor Davies

★★★★	
Betto Seraglini	Jean-Georges Betto, Christophe Seraglini, Dominique Perben, Gaëlle Le Quillec, Julien Fouret, Gaëlle Filhol
Cleary Gottlieb Steen & Hamilton	Jean-Yves Garaud, Claudia Annacker
Dechert	Eduardo Silva Romero, Xavier Nyssen, José-Manuel Garcia Represa, Philip Dunham, Erica Stein
Gide	Christian Camboulive, Carole Malinvaud, Rupert Reece, Alexandra Munoz
Hogan Lovells	Laurent Gouiffès, Thomas Kendra, Carmen Núñez-Lagos
Quinn Emanuel Urquhart & Sullivan	Philippe Pinsolle, Isabelle Michou, Thomas Voisin, Michael Young
Teynier Pic	Eric Teynier, Laurence Kiffer, Pierre Pic, Raphaël Kaminsky, Shaparak Saleh

★★★	
August Debouzy	Marie Danis, Valéry Denoix de Saint Marc
Clifford Chance	Jason Fry, Simon Greenberg
Darrois Villey Maillot Brochier	Laurent Aynes, Carine Dupeyron, Jean-Michel Darrois, Cyril Bonan, Alain Maillot, Nicolas Mennesson
Dentons	Jean-Christophe Honlet, Bartum Legum, Anna Crevon
Foley Hoag	Andrea Pinna, Diana Paraguacuto-Maheo, Hery Frédéric Ranjeva
Jones Day	Michael Buhler, Jean-Pierre Harb, Elie Kleiman
Latham & Watkins	Fernando Mantilla-Serrano, John Adam, Fabrice Fages
Lazareff Le Bars	Benoit Le Bars
Mayer Brown	Dany Khayat, Alejandro López Ortiz

★★	
Allen & Overy	Marie Stoyanov, Christopher Mainwaring-Taylor
Altana	Christophe Lapp, François Muller, Caroline Duclercq
Baker McKenzie	Jean-Dominique Touraille, Eric Borysewicz, Karim Boulmelh
Bird & Bird	Jalal El Ahdab
Brown Rudnick	Sébastien Bonnard, Nicholas Tse, Hervé Le Lay, Ravinder Thukral, Didier Bruère-Dawson
Carbonnier Lamaze Rasle	Antoine Fourment, Jean-Hugues Carbonnier, Michel Rasle
DLA Piper	Michael Ostrove, Alexander Brabant
DWF	Sabrina Aïnouz, Romain Dupeyré, Jérôme Lehucher
Eversheds Sutherland	David Sellers, Wesley Pydiamah, Rémi Kleiman
Fidal	Isabelle Vaugon
FTPA	Robert Corcos, Serge-Antoine Tchekhoff, Rejeev Sharma Fokeer
Gibson Dunn	Jean-Pierre Farges, Eric Bouffard, Pierre-Emmanuel Fender
HFW	Guillaume Brajeux, Timothy Clemens-Jones, Stanislas Lequette, Iris Vögeding, Vincent Bénézech
Herbert Smith Freehills	Andrew Cannon, Thierry Tomasi, Clément Dupoirier, Laurence Franc-Menget
Jeantet	Thierry Lauriol, Xavier Pernot, Loana Knoll-Tudor
K&L Gates	Louis Degos
Laude Esquier Champey	Olivier Laude
McDermott Will & Emery	Jacob Grierson
Proskauer	Ana Vermal, Peter Sherwin
Racine	Bruno Cavalié, Sandra Graslin Latour, Carla Di Fazio Perrin, Eric Barbry, Thierry Gallois
Reed Smith	Benoît Charot, Ana Atallah, Daniel Kadar, Peter Rosher
Willkie Farr & Gallagher	Dominique Mondoloni, Grégoire Bertrou

★	
Aramis	Cédric de Pouzilhac
Axten	Rémi Hanachowicz, Julie Degenève
BCTG Avocats	Augustin Nicolle, Clément Sabatier
Coblençe & Associés	Benjamin Magnet
CMS Francis Lefebvre Avocats	Jean-Fabrice Brun, Olivier Kuhn
CVML	Philippe Lauzeral, Alain Zahlan de Cayetti
De Pardieu Brocas Maffei	Cédric Chanas, Philippe Dubois, Barbara Levy
Dolidon Partners	Guillaume Dolidon, Céline Gris
Lerins & BCW	Arnaud Picard, Laurent Garrabos, Laurent Bernet
Kramer Levin	Alexander Marquardt, Renaud Dubois, Reid Feldman, Antoine Paszkiewicz
LPA-CGR	Xavier Clédat, Karim Nassif, Alexia Eskinazi
Racine	Bruno Cavalié, Antoine Diesbecq
Skadden	Arash Attar-Rezvani, Valentin Autret
Stephenson Harwood	Barthélémy Cousin, Nicolas Demigneux
Simmons & Simmons	Philippe Cavalieros
STCPartners	Janine Franceschi-Bariani
Taylor Wessing	Paul-Albert Iweins, Philippe Glaser
UGGC	Jean-Jacques Uettwiller, Ali Bougrine, Laurent Sable
Veil Jourde	Emmanuel Rosenfeld, Marie Errera
Weil Gotshal & Manges	Didier Malka
Winston & Strawn	Maria Kostytska

Arbitrage : entre défiance et attraction

Malgré les critiques qui lui sont régulièrement adressées, l'arbitrage demeure plébiscité par les entreprises et les investisseurs pour traiter les litiges internationaux. Pour preuve, plusieurs équipes se sont étoffées récemment.

Entre défiance, et attraction, la relation entre l'arbitrage et les acteurs économiques rappelle un peu le célèbre refrain «je t'aime moi non plus». Défiance tout d'abord vis-à-vis d'un mode de résolution des différends encore perçu comme trop opaque et fonctionnant sur l'entre-soi. Des efforts ont pourtant été faits tant pour accroître la transparence des tribunaux arbitraux que la diversité des arbitres. La CCI a d'ailleurs récemment décidé de publier ses sentences. Même si les conditions de cette publication sont assez restrictives (puisque soumises à l'accord des parties), et que les publications risquent donc d'être peu nombreuses, l'initiative est louable. Défiance toujours concernant l'arbitrage d'investissement, dont la légitimité est régulièrement remise en cause, et dont l'avenir en Europe évolue au fil des développements de l'affaire Achmea.

Pourtant, malgré les critiques, entreprises et investisseurs sont loin de se détourner de l'arbitrage. Nombre d'équipes parisiennes ont ainsi vu leur activité croître. Plusieurs d'entre-elles ont d'ailleurs élargi leur rang, comme **Teynier Pic** qui a accueilli une ancienne counsel de Freshfields, Shaparak Saleh. Ayant exercé plus de 12 ans au sein de la firme anglo-saxonne, elle a notamment conseillé des sociétés pétrolières européennes et américaines dans plusieurs arbitrages. Il s'agit de la cinquième associée de la boutique qu'un client décrit ainsi : «C'est un cabinet à taille humaine offrant une véritable expertise en arbitrage. Les équipes sont disponibles, leur travail de très bonne qualité pour des honoraires raisonnables.»

Le bureau parisien de **Foley Hoag** s'est également étoffé de deux nouveaux associés : Andrea Pinna et Diana Paraguacuto-Mahéo. En provenance de De Gaulle Fleurance & Associés, Andrea Pinna a notamment représenté la Fédération de Russie dans l'ensemble des procédures initiées en France par les anciens actionnaires majoritaires de Ioukos. Franco-vénézuélienne et américaine, Diana Paraguacuto-Mahéo exerçait au sein de Ngo Jung & Partners depuis 2012, et a notamment assisté des sociétés dans les secteurs de l'art, de l'énergie, de la défense ou encore des télécoms. **Bird & Bird** a lui développé la pratique grâce à l'arrivée de Jalal El Ahdab au sein du bureau parisien. En provenance de Ginestí Magellan Paley-Vincent, le nouvel associé

agit comme conseil ou arbitre. Il intervient notamment dans les domaines de la construction, du commerce de marchandises, des télécommunications ou des concessions portuaires. Quelques nominations sont également à relever comme celle de John Adam au sein de **Latham & Watkins** ou de Laurence Franc-Menget chez **HSF**.

Une concurrence accrue en Afrique

Preuve également de l'attractivité de la matière, plusieurs conseils notent l'arrivée de «non-spécialistes» dans les tribunaux arbitraux, sans parler d'une concurrence intense sur certains marchés, notamment africains, où firmes internationales, boutiques et cabinets locaux se livrent bataille. Mais pas de quoi, pour l'heure, inquiéter les acteurs historiques, comme **Shearman & Sterling** ou **White & Case**. Ce dernier a d'ailleurs élargi ses rangs d'associés avec la promotion de Noor Davies, et continue d'agrandir son équipe de collaborateurs. Un client souligne par ailleurs «la très grande qualité de son réseau pour les arbitrages internationaux».

Dans ce contexte, Paris continue de tirer son épingle du jeu et espère voir son attractivité encore augmenter avec le Brexit. «La perte d'influence du Royaume-Uni, de Londres comme place des affaires, et donc de la common law comme système de droit de référence pour le monde des affaires, s'accroît à mesure que les négociations du Brexit se révèlent toujours plus difficiles», déclare un avocat. Dans l'édition 2018 de l'International Arbitration Survey (réalisée par la School of International Arbitration et la Queen Mary University of London en partenariat avec White & Case), 70 % des personnes interrogées ont d'ailleurs déclaré que Paris devrait être la place d'arbitrage à bénéficier le plus du Brexit. Enfin, la capitale française peut aussi désormais compter sur la nouvelle chambre internationale de la cour d'appel pour renforcer sa position sur la scène internationale. «Cela peut constituer une alternative à l'arbitrage pour des dossiers de petites tailles, car les coûts seront moindres, remarque un conseil. La question est toutefois de savoir si les parties étrangères auront confiance dans la neutralité de la justice française pour juger leur affaire.» Il faudra encore attendre quelques mois pour tirer un premier bilan... ■

Coralie Bach

Une méthodologie transparente pour l'établissement des classements

Notre méthodologie garantit la qualité de nos classements. Nous respectons un ensemble de procédures pour établir des classements reproduisant fidèlement l'état du marché des cabinets d'avocats d'affaires.

C'est avec cette seule méthodologie que l'équipe éditoriale d'Option Droit & Affaires construit la légitimité et l'impartialité de ses classements. Aucune interférence avec d'autres services du groupe Option Finance ne saurait être envisagée.

La méthodologie d'Option Droit & Affaires se décompose de la manière suivante :

1. envoi de questionnaires auprès des cabinets d'avocats,
2. entretien avec les équipes spécialisées d'avocats,
3. enquête auprès des directions juridiques et des clients,
4. vérification des classements par le Cercle Montesquieu.

Seuls les cabinets ayant fourni ces informations sont classés.

Envoi des questionnaires aux cabinets d'avocats

Dans un premier temps, l'envoi de questionnaires aux cabinets d'avocats spécialisés en la matière nous permet de réunir les informations à jour les plus précises possibles.

Entretien avec les équipes spécialisées d'avocats

Notre équipe éditoriale contacte chaque équipe spécialisée d'avocats afin d'approfondir les questionnaires pour une information complète et nécessaire à l'établissement de classements objectifs. Chaque entretien est organisé pour les seuls besoins du classement et demeure confidentiel.

Vérification des informations auprès des clients

Nous accordons une attention toute particulière aux informations collectées auprès des clients des cabinets d'avocats. Nous entrons donc en contact avec eux pour obtenir leur avis, confidentiel, sur le travail du cabinet avec lequel ils ont collaboré. Nous veillons également à recueillir un maximum d'informations objectives sur leur vision du marché des avocats.

Vérification des classements par le Cercle Montesquieu

Le Cercle Montesquieu apporte son soutien à l'élaboration des classements d'Option Droit & Affaires afin de reproduire le plus fidèlement l'état du marché. Après l'enquête effectuée par la rédaction, plusieurs directeurs juridiques du Cercle Montesquieu se réunissent pour vérifier la bonne méthodologie de l'enquête et confronter leurs points de vue sur les classements réalisés. Avec ce partenariat, Option Droit & Affaires met au service des directions juridiques un outil leur permettant de bénéficier d'une source d'informations résolument fiable et indépendante concernant les cabinets d'avocats. Pour cette édition, nous remercions tout particulièrement Damien Catoir, deputy group general counsel d'Atos, et Laure Lagon-Caumartin, directrice juridique corporate, Veolia Water Technologies.

Classements

Nos classements couvrent la période du 1^{er} mai 2018 au 1^{er} mai 2019. Les cabinets d'avocats d'affaires sont classés de 5 étoiles à 1 étoile, 5 étoiles représentant les meilleurs cabinets dans leur domaine de spécialité. Au sein d'une même catégorie, les cabinets sont classés par ordre alphabétique.

Les critères pris en compte pour l'établissement des classements sont :

- **Innovation juridique apportée au dossier et assistance au client**
- **Compétences techniques :**
 - Qualité de la prestation délivrée
 - Diligence
 - Implication de l'équipe auprès du client
- **Nombre de dossiers traités et croissance de l'activité**
- **Taille des dossiers traités**
- **Type de clientèle (fonds d'investissement, banques d'affaires, entreprises...)**
- **Taille et autonomie de l'équipe**